

<http://www.sudouest.fr/2011/03/19/peril-dans-la-cour-de-recre-347415-3043.php>

## Péril dans la cour de récré

19 mars 2011 06h00 | Par **CHRISTIAN BOISSON**

Un inspecteur académique s'est déplacé mardi après-midi à Pompignac pour venir sensibiliser les enseignants et les parents d'élèves aux jeux dangereux à l'école.

[http://www.sudouest.fr/images/2011/03/19/347415\\_16044471\\_460x306.jpg](http://www.sudouest.fr/images/2011/03/19/347415_16044471_460x306.jpg)  
PHOTO C B



**Robert Sauvaget rencontre les enseignants et les parents d'élèves pour de la prévention.**

Informé, rassuré et relativisé. Tels sont les trois mots-clés retenus par Robert Sauvaget pour justifier la petite réunion qu'il a présidée mardi après-midi aux écoles élémentaire et maternelle de Pompignac. Pour faire suite au colloque départemental qui s'est tenu à l'Athénée municipal de Bordeaux, le 11 janvier dernier, sur la prévention des jeux dangereux à l'école, Robert-Sauvaget, inspecteur d'académie affecté sur le secteur rive droite, se déplace et informe. « Je me dois, au nom de la prévention, explique-t-il, de rencontrer les enseignants et les représentants de parents d'élèves, pour les sensibiliser à la pratique de jeux parfois dangereux, dans les cours de récréation. »

### **Les écoles moins touchées**

Les jeux en question se pratiquent dans la plupart des établissements scolaires, mais plus particulièrement dans les collèges et les lycées. Les écoles sont moins touchées par le phénomène, mais très vite, un incident mineur peut prendre une ampleur disproportionnée. La vulnérabilité et l'âge des enfants tendent à accentuer la portée d'un geste pas forcément agressif ou intentionnellement dangereux. D'où l'intérêt d'une information qui doit permettre de discerner la dangerosité d'un acte malveillant et à risque d'un simple geste mal interprété. Les témoignages des enfants sont toujours à prendre en considération mais leur interprétation devra tenir compte de l'immaturation enfantine, sans pour autant négliger le message délivré.

### **Trois formes de jeux**

Selon Robert Sauvaget, on peut distinguer trois formes distinctes de jeux, catalogués dangereux. « Il y a en premier lieu les jeux d'agression, explique l'inspecteur académique. Ils sont caractérisés par la violence physique. Il y a ensuite les jeux de non oxygénation, comme le jeu du foulard, et il y a enfin le défi. T'es pas capable de faire

ceci ou cela. » La vigilance reste de mise car ces pratiques représentent un véritable danger.

Robert Sauvaget est donc venu mardi après-midi à Pompignac, pour rencontrer les enseignants, directeurs d'établissements, représentants élus des parents d'élèves et de la mairie, pour leur expliquer la procédure à mettre en œuvre, en cas d'alerte sur des faits, qu'ils soient avérés ou non. En tout premier lieu, tous les parents constatant des marques suspectes ou recevant témoignage d'un quelconque incident, doivent en informer le corps enseignant. Il s'agira ensuite de confronter des témoignages et d'évaluer la pertinence de l'alerte. Si les faits sont avérés, l'enfant recevra l'accompagnement nécessaire et l'on profitera de l'incident pour faire un rappel de la loi et du danger caractérisé par ce genre de pratiques, à l'attention de tous les élèves. Si des conduites addictives sont décelées, la mise en œuvre de soins adaptés s'avérera obligatoire.

« Je souhaite que les fédérations de parents d'élèves véhiculent toutes ces informations vers les familles, précise Robert Sauvaget. La communication reste primordiale. Par une meilleure compréhension d'un éventuel incident, on évitera à n'en pas douter, des accusations trop hâtives à l'égard des enseignants. La vigilance reste de mise et la révélation de tout fait suspect doit connaître la rigueur indispensable à sa juste interprétation, afin d'adopter la juste attitude, pour ne pas dramatiser l'incident outre mesure, ou au contraire le considérer et le traiter avec le plus grand sérieux. »

**Bordeaux rive droite · Pompignac · Gironde**